



COMITE DE SEINE-ET-MARNE DE BASKET-BALL

10 rue des Écoles – Pouilly-le-Fort – 77240 Vert-Saint-Denis

Tél : 01.60.63.03.11 – Fax : 01.60.63.57.39

<http://www.basket77.fr>

Code APE : 9312 Z – SIRET : 784 930 612 000 71

 [COMITE DE SEINE ET MARNE DE BASKET BALL - 77](#)  [@CD77Basket](#)

RAPPORT Financier **Exercice comptable 2021 (01/01/2021 au 31/12/2021)**

PREAMBULE

L'exercice comptable correspond à une année civile, soit du 01/01/2021 au 31/12/2021. Il comprend donc la fin de la saison sportive 2020/2021 et le début de la saison sportive 2021/2022.

Nous avons rencontré moins de difficultés que les années précédentes dans la clôture de cet exercice comptable en raison du maintien en poste de nos interlocuteurs du cabinet comptable.

Egalement, le nouveau commissaire aux comptes avait un exercice précédent et appréhende donc mieux toute notre activité.

Nous avons à l'occasion de cet exercice réalisé des enregistrements de charges et de produits dans le respect de la réglementation comptable, mais également des imputations analytiques dans le but d'analyser les différentes actions du comité.

Le maniement des espèces sur l'exercice est toujours nul. Nous continuons de privilégier les virements pour nos règlements.

Ce n'est peut-être plus la peine de le signaler, mais le comité a encore une fois pu procurer au cabinet comptable, aux commissaires aux comptes l'ensemble des éléments demandés. Aucune anomalie n'est à relever. L'ensemble des recettes à percevoir est bien éditée. L'ensemble des charges à payer par le comité est correctement exécuté, dans les temps que ce soit pour les salariés, ou les fournisseurs.

D'un point de vue personnel, peu de changement, ma situation professionnelle ne me permet pas de passer autant de temps que nécessaire à ma fonction.

Comme l'année dernière, je remercie à nouveau très chaleureusement Kévin pour son soutien dans la tenue de la trésorerie au quotidien.

Il assure depuis maintenant près de 2 ans les échanges avec les clubs, les paiements des factures et le suivi au quotidien.

Heureusement pour lui, je reste présent pour les échanges avec le cabinet comptable et les commissaires aux comptes.

Avec le soutien de Wendy, arrivée en Septembre 2020, ils permettent au comité d'avoir une trésorerie saine.

Je salue Wendy qui va nous quitter à l'issue de l'été et qui aura été une excellente assistante administrative pendant 2 ans. Elle est bien évidemment remplacée et sa successeuse vous sera présenté lors de la journée de pré-saison.

Comme chaque année, mais c'est important de le dire et de le redire, je voulais profiter de ce rapport pour remercier l'ensemble des clubs, les présidents et les trésoriers pour leur bonne collaboration qui permet aujourd'hui au comité d'avoir un niveau de trésorerie sain et de pouvoir anticiper les choses.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Cet exercice 2021 a donc été encore une fois très fortement impacté par la crise sanitaire.

L'arrêt de la saison sportive 2020/2021 dans le courant du mois d'Octobre 2020 a particulièrement impacté l'exercice 2020 et donc 2021

En effet, la fédération, la ligue et le comité n'ont pas facturé aux clubs les extensions de licence ce qui a entraîné sur une saison une baisse de près de 200 000 € (diminution qui était impactée à 50% sur l'exercice 2020 et donc à 50% sur l'exercice 2021).

Une magnifique saison sportive 2021/2022 a permis de réaliser une deuxième partie d'exercice comptable particulièrement bonne.

- L'exercice 2021 est en excédent pour la première fois depuis l'exercice 2017. C'est donc 3 exercices consécutifs qui s'étaient soldés par des déficits (58 799 € de déficit cumulé en 3 ans).
 - o Le gain enregistré est particulièrement important puisqu'il atteint 50 624 € sur 2021.
- Pour les raisons déjà évoqués, les recettes ont augmenté de 34 k€ soit une hausse de 7,5%.
 - o Les engagements coupe sont marginaux, seuls ceux réalisés en début de saison sont comptabilisés. La coupe U9 / U11 / U13 seront comptabilisés en 2022.
 - o Maintien du niveau des licences (aucun supplément de licences 2^{ème} moitié de saison.) Compensée par la hausse du nombre de licenciés sur la saison 2021/2022
- Malgré une hausse des produits, les achats sont en diminution de 9940 € soit une baisse de 2%.
 - o Le principal poste en baisse se situe sur les salaires et cotisations sociales. En effet, le recours à l'activité partielle a permis un gain de 27 k€ par rapport à 2020.
 - o L'ensemble des autres postes de dépenses n'a pas de variation significative, les dépenses suivants les variations de l'activité.
- La bonne répartition des produits permet une comparaison d'un exercice à l'autre à l'exception des variations sur les comptes de charges s'expliquant par les imputations parfois difficiles entre les achats de fournitures, récompenses, petits équipements, etc.
- La baisse du nombre de licences compétition n'est plus qu'un mauvais souvenir. Le cap des 10000 licences n'est plus très loin.
 - o Nombre de licences saison 2021/2022 : 9864 (en cours)
 - o Nombre de licences saison 2020/2021 : 7196
 - o Nombre de licences saison 2019/2020 : 9367
 - o Nombre de licences saison 2018/2019 : 9126
 - o Nombre de licences saison 2017/2018 : 9464
 - o Nombre de licences saison 2016/2017 : 9786
 - o Nombre de licences saison 2015/2016 : 9467
 - o Nombre de licences saison 2014/2015 : 8421

Soit une hausse de 37,07 % par rapport à la saison précédente.

BILAN COMPTABLE

- Concernant les actifs du bilan,
 - o le niveau des créances est au 31/12/2021 de 199 k€ (il était de seulement 65 k€ en 2020 mais de 167 k€ en 2019).
 - C'est lié à l'écriture comptable qui lie les factures à recevoir de la ligue (environ 125 k€ au 31/12) et les factures à émettre au club (environ 144 k€ à la même date).
 - o De très nombreux clubs étaient à jour au 31/12/2021. *C'est à nouveau le cas lors de cette Assemblée Générale.*
 - o Les disponibilités sont à date de 43,7 k€ contre 72,5 k€ au 31/12/20.

- Concernant le passif de notre bilan,
 - o Le montant de l'emprunt n'est plus que de 40 k€ au 31/12/2021. *La date de fin de l'emprunt est prévue pour 2024.*
 - o Le montant des dettes du comité est au 31/12/2021 de 129 k€ vs 87 k€ au 31/12/2020 (le montant 2019 était de 117 k€).
 - o Le montant des dettes fiscales reste élevé. Cela est dû au décalage de paiement accordé en raison de la crise sanitaire. Un échéancier prévoit un remboursement de cette dette sur 4 ans jusqu'en 2025

- Au final, le résultat comptable de l'exercice 2021 est en excédent de 50 624,49 €.

- Nous vous proposons que cet excédent vienne augmenter le report à nouveau.

Le Trésorier
Vincent LEVRIER